



ACADÉMIE  
DE BORDEAUX

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Compatible  
2S 2C

Éducation artistique et culturelle

ARTS

DAAC - Africa 2020

Musique / Musées /  
Cinéma / Danse

#### Objectifs pédagogiques :

- Porter un nouveau regard sur l'Afrique à travers les arts et les arts de vivre.
- Regarder et comprendre le monde d'un point de vue africain.
- S'interroger sur le place de l'artiste femme en Afrique.

#### Descriptif de l'action :

Initié par le Président de la République Française, la saison de l'Afrique 2020 se déroulera du 1<sup>er</sup> Juin à mi-décembre 2020.

Plusieurs domaines artistiques seront proposés aux établissements (musique, danse, cinéma, arts visuels, sciences...) en lien avec la programmation culturelle 2020-2021. Les établissements devront construire avec les structures culturelles choisies, les actions qu'ils mèneront avec leurs classes.

#### Différentes étapes de l'action :

A travers des expositions et des rencontres artistiques, les élèves s'interrogeront sur diverses thématiques contemporaines en lien avec le monde africain : la place de l'artiste femme en Afrique, la diaspora, la place de l'art dans la société Africaine... (*connaître*).  
Suivant le modèle d'autres actions académiques (à la rencontre des musiques actuelles, chorépass...), les élèves pourront bénéficier d'un temps de pratique artistique accompagné par des artistes. (*Pratiquer*).  
Chaque établissement pourra rencontrer des artistes musiciens, des artistes plasticiens, des chorégraphes ainsi que des œuvres artistiques et des espaces culturels. (*Rencontrer*).

En Septembre, un temps de rencontre professionnelle permettra l'organisation des différentes actions de l'année.



#### Niveaux concernés :

Collège et lycée

#### Financements :

DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine (pour les lycées), le département de la Gironde (pour les collèges).

#### Financements propres de l'établissement :

Faire une demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Gironde pour les collèges (itinéraire culturel) et auprès de la région pour les lycées.

La structure culturelle pourra faire une demande auprès de la DRAC.

Prévoir sur les fonds de l'établissement les frais de déplacements vers la structure choisie et la billetterie.

Inscriptions : sur l'application ADAGE

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid149407/adage.html>

Renseignements :

Florent Baffoigne, chargé de mission EAC

[Florent.baffoigne@ac-bordeaux.fr](mailto:Florent.baffoigne@ac-bordeaux.fr) - 06.08.51.79.56

Eric Boismeu, Conseiller arts et culture

[eric.boismeu@ac-bordeaux.fr](mailto:eric.boismeu@ac-bordeaux.fr) - 06 85 82 86 06

Partenaires culturels : SMAC Gironde (Rocher de Palmer, Krakatoa, Rock school Barbey), musées (Base sous marine, Muséum, FRAC, CAPC, MADD, musée basque), cinéma, danse.